

GROUPEMENT des ENTREPRENEURS de GOLF FRANÇAIS G.E.G.F



Le 20 janvier 2015

Madame, Monsieur,

La Loi du 5 mars 2014, relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, applicable à partir du 1er janvier 2015 et dont les derniers décrets d'application viennent de sortir, réorganise en profondeur tous les dispositifs de la formation professionnelle.

Indépendamment de la loi, UNIFORMATION, OPCA de la branche du golf, a décidé d'appliquer de nouvelles règles d'accès aux fonds de formation.

Bien que le fonctionnement de certains dispositifs nécessite encore de nombreux ajustements, le **GFGA** et le **GEGF** tiennent à vous faire part de la situation dans laquelle cette année 2015 débute au regard du financement des formations du golf.

Le financement de la formation professionnelle par les entreprises évolue :

- Au titre de l'exercice 2015 (cotisation payable en février 2016)*, les taux de contribution des entreprises sont fixés à 0.55 % pour les entreprises de moins de 10 salariés (taux inchangé) et 1% pour les entreprises de plus de 10 salariés (anciennement à 1,6%).
- L'effort de formation fait par les golfs pour leur personnel ne se limite pas à la contribution légale. Chaque golf sera en mesure de faire librement les programmes de formation adaptés à sa situation.

Pour l'année 2015 :

- Les formations du catalogue de formation 2015 viennent de démarrer. UNIFORMATION assurera leur financement sur les fonds de la branche golf tout au long de l'année.
- Les contrats de professionnalisation, principalement utilisés pour les formations diplômantes de la filière golf (Brevet Professionnel golf et certifications de jardinier et d'intendant de terrain) continuent à être financés par UNIFORMATION dans les mêmes conditions.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous afin de vous tenir informés des suites qui seront apportées dans la mise en œuvre de cette réforme. **Les services de la ffgolf se tiennent, de leur côté, à votre disposition pour répondre à vos questions.**

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères et sportives salutations.

Le Président du GFGA
Patrick FARMAN

Le Président du GEGF
Gilles BOUTROLLE

**Les appels que vous recevez actuellement concernent l'exercice 2014 et les taux restent inchangés.*

Siège social: 20 avenue de l'Opéra – 75001 – PARIS
entrepreneursdegolf@gmail.com